

Fondation Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Fondation Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le comité de direction, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Médecins Sans Frontières, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 5.1 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 12 mai 2015

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Bruno Bizet

BILAN FONDATION AU 31.12.2014

ACTIF	Brut	Amort.	Net 2014	Net 2013	PASSIF	2014	2013
Concessions / Licences	32 087	32 087		3 328	Dotation initiale	806 584	806 584
Immobilisations en cours					Dotation statutaire	39 099	39 099
Immobilisations incorporelles	32 087	32 087		3 328	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	825 000	825 000
Terrains	3 243 130		3 243 130	3 143 470			
Constructions	8 409 908	2 727 080	5 682 828	5 791 922	Autres réserves	628 654	629 957
Installations et divers aménagements	4 052 714	1 398 778	2 653 937	2 890 142	Fonds disponibles	628 654	629 957
Matériels, mobilier, informatique	8 129	8 053	76	884	Subventions et réserves d'investissement	4 974 228	5 229 487
Autres immobilisations	585 657		585 657	195 481	Résultat	637 962	-217 894
Immobilisations en cours	16 299 538	4 133 911	12 165 627	12 021 900	TOTAL FONDS PROPRES	7 911 527	7 312 233
Immobilisations corporelles	16 331 625	4 165 998	12 165 627	12 025 228	TOTAL FONDS DEDIES	115 450	
Créances sur participations et associations rattachées Groupe MSF France					Autres fonds dédiés	115 450	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Depôts et cautionnements							
Immobilisations financières							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 331 625	4 165 998	12 165 627	12 025 228	TOTAL PROVISION POUR RISQUES	6	
Legs et dons à recevoir					Emprunts et dettes assimilées	6 000 000	6 000 000
Créances Clients Groupe MSF	3 077 282		3 077 282	1 574 681	Soldes créditeurs de banque		
Créances sur autres sections MSF	28 350		28 350	32 224	Dettes Groupe MSF	1 761 968	919 993
Autres créances	15 346		15 346	2 071	Dettes à autres sections MSF		
Créances brutes	3 120 978		3 120 978	1 638 541	Dettes fournisseurs	228 151	155 448
					Dettes fiscales et sociales	214 834	215 346
					Autres dettes	178 201	
Valeurs mobilières de placement	858 177		858 177	680 251	Dettes	8 383 154	7 290 787
Banques et CCP	135 693		135 693	164 364			
Dons à l'encaissement	45 361		45 361	1	Produits constatés d'avance		
Disponibilités	181 054		181 054	164 364	Comptes de régularisation		
Ecart de conversion actif	6		6	94 637			
Charges constatées d'avance	84 294		84 294	94 637			
Comptes de régularisation	84 301		84 301	94 637			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 244 510		4 244 510	2 577 792	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	8 383 154	7 290 787
TOTAL ACTIF	20 576 135	4 165 998	16 410 137	14 603 020	TOTAL PASSIF	16 410 137	14 603 020
Engagements reçus *	825 000				Engagements donnés *		

* les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexes

COMPTE DE RÉSULTAT FONDATION

AU 31.12.2014

CHARGES	2014	2013	PRODUITS	2014	2013
Matières, fournitures et petit matériel	-	1 399	Dons privés	1 796 869	1 190 156
Achats de matières & autres appros	-	1 399	Dons organismes privés	1 004 909	5 968
Prestations de services diverses	49 528	18 338	Legs et donations	200 894	-
Loyers et charges locatives	17 406	20 124	Dons privés	3 002 671	1 196 124
Assurances	20 807	20 800	Groupe MSF	160 068	781 120
Documentation	245	177	Prestations de services	160 068	781 120
Honoraires	59 254	58 441	Produits des activités annexes	4 111	4 180
Information/publications	58 666	58 656	Autres produits de gestion courante	149 890	165 668
Transports	-	-	Autres produits exploitation	154 001	169 848
Déplacements et frais de mission	15 921	17 836			
Frais de représentation	28 972	28 222			
Frais postaux et de télécommunication	1 677	1 244			
Frais bancaires et assimilés					
Subventions d'exploitation	1 087 592	847 000			
Services extérieurs	1 340 067	1 070 838			
Achats et services extérieurs	1 341 043	1 072 395			
Impôts, taxes et versements assimilés	62 676	84 737			
Salaires	402 288	462 260			
Charges sociales et assurances	187 336	213 646			
Charges de personnel France	589 625	675 906			
Salaires et charges refacturées	100 968	94 249			
Autres charges de personnel	100 968	94 249			
Charges de personnel	690 593	770 155			
Dotations amorts/prov. - exploitation	548 669	483 647			
CHARGES D'EXPLOITATION	2 642 981	2 410 934	PRODUITS D'EXPLOITATION	3 316 740	2 147 092
Pertes de change			Intérêts des comptes rémunérés	997	929
			Produits de change	-	-
CHARGES FINANCIERES	-	-	PRODUITS FINANCIERS	997	929
Charges exceptionnelles	-	14	Produits exceptionnels	40 000	150
			Reprise sur subv / investissements	38 668	44 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6	-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	78 668	45 034
TOTAL CHARGES	2 642 993	2 410 949	TOTAL PRODUITS	3 396 405	2 193 055
Ressources Affectées Non Utilisées de l'exercice	115 450		Consommation des Ressources Affectées Non Utilisées des exercices antérieurs	-	-
RESULTAT POSITIF	637 962	-	RESULTAT NEGATIF	-	217 894
TOTAL GENERAL	3 396 405	2 410 949	TOTAL GENERAL	3 396 405	2 410 949

ANNEXES 2014

DES COMPTES SOCIAUX

DE LA FONDATION MSF (EN EUROS)

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2014, la Fondation MSF a poursuivi l'activation des immobilisations financées dans le cadre de l'extension du site MSF Logistique pour 263.489 euros.

Les encours liés à cette extension s'élèvent à 585.658 euros au 31 décembre 2014 et concernent exclusivement la rénovation de la Tour de l'entrepôt.

Les dons à l'encaissement, considérés sur l'exercice précédent comme des créances pour un montant de 29.565 euros, sont inscrits au 31 décembre 2014 à l'actif du bilan en disponibilités et représentent 45.361 euros.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- ✓ le règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- ✓ le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général.

L'activité de la Fondation est intégrée à 100% dans la combinaison des comptes du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans la combinaison des comptes du mouvement MSF International.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Terrains	Non amorti
Bâtiment d'activités – Structure	20 – 60
Bâtiment d'activités – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure/Façade	20 – 50
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment d'activités -Équipements techniques	15 – 20
Honoraires sur travaux**	40
Bâtiment d'activités-Installations générales	10 – 20
Bâtiment d'activités- Agencements/Aménagements	20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations générales	10 – 20
Matériels de bureau et informatique	2 – 15
Matériels de transport	10
Mobilier	5 – 25

**Les honoraires sur travaux, considérés comme accessoires à l'actif principal sont enregistrés en immobilisations corporelles. Il a été choisi, compte tenu de leur caractère transversal, de ne pas les ventiler sur les actifs principaux mais de les identifier comme composant à part entière amortissable sur la durée moyenne des principaux composants soit 40 ans. Cette durée moyenne a été calculée proportionnellement à la valeur des actifs immobilisés.

2.2 CREANCES

Les créances sont distinguées en quatre sous-ensembles : les créances clients sur entités du Groupe MSF, les créances sur autres sections MSF, les créances clients et comptes rattachés et les autres créances.

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsque les montants sont en litige.

Les créances potentielles en devises sont réajustées par rapport aux taux officiels du 31 décembre de chaque année.

2.3 FINANCEMENTS ET LEGS A RECEVOIR OU PERCUS D'AVANCE

Les financements des organismes privés sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat à hauteur des dépenses éligibles engagées sur l'exercice dans le cadre des contrats concernés

Les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation, et destinés à être cédés par la Fondation, suivent les mouvements comptables suivants :

- ✓ Dès acceptation par le Conseil d'administration et avant autorisation par l'autorité administrative et/ou le terme d'opposabilité, les legs sont enregistrés pour leur valeur nette estimée en hors bilan en "engagements reçus – Legs nets acceptés par le Conseil d'administration en cours d'autorisation par l'organisme de tutelle".
- ✓ Dès la date de l'autorisation administrative, les biens sont enregistrés en hors bilan en "engagements reçus - Legs nets acceptés par le Conseil d'administration autorisés par l'organisme de tutelle", pour leur valeur estimée, nette des charges pouvant les grever. Le fait générateur de l'enregistrement de ces legs est la date d'extinction du délai d'opposabilité.

2.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les SICAV monétaires sont enregistrées selon leur nature et sont classées en compte de valeurs mobilières de placement.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La comptabilisation des plus ou moins-values réalisées s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Les valeurs mobilières de placement incluent 347.208 euros de dotation initiale.

2.5 DISPONIBILITÉS

Les avoirs en devises détenus (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre 2014.

Les dons constituent une ressource importante de la Fondation, ce qui leur confère un caractère de produit d'exploitation et non exceptionnel.

Compte tenu de la forte concentration des versements au terme de l'exercice et des délais de traitement des courriers, les dons versés en chèques datés de l'année de clôture et reçus jusqu'en janvier de l'année suivante inclus, sont rattachés aux recettes de l'exercice clos et inscrits en dons remis à l'encaissement à la clôture de l'exercice. Parallèlement, les reçus fiscaux sont remis aux donateurs au titre de l'année fiscale close.

2.6 FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs se composent :

Des fonds propres, eux-mêmes constitués :

- de la dotation initiale de la Fondation MSF ;
Selon le règlement CRC n°2009-1 applicable à compter du 1/1/2010, la dotation initiale est considérée comme un ensemble d'actifs non consommables et aliénables et classée dans un compte unique : 1022.2. D'un montant de 806.584 euros, elle se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles pour 459.376 euros et sur les valeurs mobilières de placement pour 347.208 euros.
- de la dotation statutaire de la Fondation MSF ;

Selon l'article 13 des statuts de la Fondation, est prévu la constitution d'une dotation statutaire " accrue du produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale ainsi que du dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles".

- des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation;
Il s'agit des subventions attribuées par des organismes publics (notamment le conseil régional d'Aquitaine et le conseil général de la Gironde) pour des investissements :
 - nécessaires au fonctionnement pérenne de la Fondation,
 - et dont le financement du renouvellement sera, à terme, à la charge exclusive de la Fondation.

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation une fois inscrites, ne sont pas reprises au compte de résultat.

Dans le cas contraire, les subventions d'investissement sont considérées comme affectées à un bien non renouvelable (par la Fondation) et traitées en "autres fonds associatifs".

- des réserves d'investissement ;
Elles correspondent aux fonds privés reçus des sections du mouvement Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice, à la hausse lors de nouveaux financements et à la baisse pour la part du résultat déficitaire correspondant aux dotations aux amortissements des actifs financés. Elles matérialisent ainsi la valeur nette comptable des immobilisations financées par ces tiers.
- des autres réserves ;
Elles sont mouvementées de l'affectation du résultat de l'année précédente et augmentées chaque année du montant des réserves d'investissement consommées.
- Du résultat de l'exercice.
Le résultat de la Fondation MSF dégagé à la clôture de l'exercice est affecté par ordre de priorité:
 - à la dotation statutaire pour les cas explicités ci-avant;
 - aux réserves d'investissement pour la part relative à l'amortissement annuel des agrandissements du site de Bordeaux financés par les sections MSF;
 - aux autres réserves pour le solde.

Des autres fonds associatifs, eux-mêmes constitués :

- des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par la Fondation.
Elles sont enregistrées dès notification de la décision d'attribution à la Fondation et en fonction de leur affectation aux biens. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

La reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat s'effectue proportionnellement au montant des dotations aux amortissements des immobilisations acquises ou créées au moyen de la subvention.

2.7 FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC. Lorsque des legs ou des dons sont affectés par les testateurs ou donateurs à des projets définis la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par la Fondation de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

2.8 PROVISION POUR RISQUES

Depuis le 1er janvier 2002, la Fondation MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06).

2.9 DETTES

Les dettes sont distinguées en plusieurs sous-ensembles : les dettes sur entités du Groupe MSF, les dettes sur autres sections MSF, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Les dettes en devises sont réajustées par rapport aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice clos. Les écarts de conversion sont constatés. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est enregistrée.

Les dettes "long terme" sont comptabilisées sur la ligne "Emprunts et dettes assimilés", il s'agit des avances en comptes courant octroyées par l'Association MSF pour le financement de l'extension de MSF Logistique. Les avances dépassant le seuil de financement de l'extension de Mérignac octroyé par l'Association MSF sont comptabilisées en compte courant dû.

2.10 PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par la Fondation MSF est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

3 DÉTAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

3.1 DETAIL DE L'ACTIF

3.1.1 DETAILS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS					
Rubriques et postes	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
Concessions/Licences	32 087				32 087
Immobilisations incorpor.	32 087				32 087
Terrains	3 143 470	99 660			3 243 130
Constructions	8 246 492	163 416			8 409 908
Installations diverses, Agcts	4 016 898	35 817			4 052 714
Matériel, mobilier, informatique	8 129				8 129
Immobilisations en cours	195 481	653 666	263 489		585 658
Immobilisations corporelles	15 610 469	952 559	263 489		16 299 539
TOTAUX	15 642 556	952 559	263 489		16 331 626

Rubriques et postes	AMORTISSEMENTS				IMMOBILISATIONS	
	Cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassements	Cumulés en fin d'exercice	Valeur nette en fin d'exercice
Concessions/Licences	28 759	3 328			32 088	0
Immobilisations incorpor.	28 759	3 328			32 088	0
Terrains	=	=	=			3 243 130
Constructions	2 454 570	272 510			2 727 080	5 682 828
Installations diverses, Agcts	1 126 755	272 023			1 398 778	2 653 937
Matériel, mobilier, informatique	7 244	809			8 053	76
Immobilisations en cours						585 658
Immobilisations corporelles	3 588 569	545 341			4 133 910	12 165 629
TOTAUX	3 617 328	548 669			4 165 998	12 165 629

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n°2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

L'ensemble du projet d'extension de MSF Logistique à Mérignac incluant l'acquisition de terrains, les constructions et les réhabilitations, s'élève au 31 décembre 2014 à 11.024.290 euros.

3.1.2 CREANCES SUR ENTITES DU GROUPE MSF

LIBELLE	Montant brut des créances	Dépréciation	Montant net des créances
EUP	9 818		9 818
MSF Association	3 067 464		3 067 464
TOTAL	3 077 282	-	3 077 282

L'ensemble de ces créances est à moins d' 1 an.

3.1.3 CREANCES SUR AUTRES SECTIONS MSF

LIBELLE	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net
Bureau International	28 350		28 350
TOTAL	28 350	-	28 350

L'ensemble de ces créances est à moins d' 1 an.

3.1.4 AUTRES CREANCES

LIBELLE	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net
Tickets Restaurant	660		660
Taxe sur salaires	13 598		13 598
Médecine du travail	572		572
Débiteurs divers	517		517
TOTAL	15 346	-	15 346

L'ensemble de ces créances est à moins d' 1 an.

3.1.5 DISPONIBILITES

En accord du règlement du Journal Officiel n°2009-1, l'ensemble des SICAV monétaires ont été affectées en VMP pour la valeur de 681.247 euros. Par ailleurs, une donation sous forme de portefeuille d'actions non encore vendues au 31 décembre 2014 a été valorisée pour un montant de 176.930 euros

3.1.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

LIBELLE	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net
Assurance Constructions	84 294	-	84 294
TOTAL	84 294	-	84 294

Les charges constatées d'avance concernent principalement les assurances dommages ouvrage et travaux de l'extension du site de MSF Logistique.

3.2 DÉTAIL DU PASSIF

3.2.1 DETAIL DES FONDS PROPRES

LIBELLE	En Début d'exercice	Affectation résultat 2013	Augmentation de l'exercice	Quote part virée au résultat	Résultat 2014	En Fin d'exercice avt affectation
Dotation	806 584					806 584
Dotation statutaire	39 099					39 099
Subventions d'investissement de biens renouvelables par la Fondation	825 000					825 000
Réserves d'investissement	4 983 846	-216 591				4 767 255
Autres Réserves	629 957	-1 303				628 654
Résultat de l'exercice	-217 894	217 894			637 962	637 962
Subventions d'investissement de bien non renouvelables par la Fondation	245 641			-38 668		206 973
TOTAL FONDS PROPRES	7 312 233			-38 668	637 962	7 911 527

Les principales variations sont expliquées ci-après.

3.2.1.1 RESERVES D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	Montants nets début d'exercice	Augment° de l'exercice	Part d'affectation du résultat N-1	Montants nets fin d'exercice
Dons privés agrandissement de Bordeaux	69 989	-	7 914	62 075
Financement MSF USA	268 068	-	30 311	237 757
AFFECTATION RESULTAT 2003 :				-
Financement MSF SUISSE	64 524	-	7 296	57 228
Financement MSF France	608 021	-	68 750	539 271
AGRANDISSEMENT DU SITE DE BORDEAUX 2003	1 010 602	-	- 114 271	896 331
Financement MSF USA	2 979 933	-	76 740	2 903 193
Financement MSF SUISSE	993 311	-	25 580	967 731
AGRANDISSEMENT DU SITE DE BORDEAUX 2011	3 973 244	-	102 320	3 870 924
TOTAL RESERVES D'INVESTISSEMENTS	4 983 846		-11 951	4 767 255

3.2.1.2 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	Montants nets début d'exercice	Quote part virée au résultat	Montants nets fin d'exercice
Financements (Conseil Général+ CUB)	-	-	-
Financements (FEDER+CRA)	-	-	-
TRAVAUX CHARTREUSE 2003-2004	-	-	-
Subvention acquisition Bordeaux Conseil Général	46 637	-	7 296
Subvention acquisition Bordeaux Conseil Régional	46 347	-	7 296
Subvention acquisition Communauté de Bordeaux	46 058	-	7 296
Subvention acquisition Bordeaux Ville Mérignac	13 904	-	2 189
Subvention acquisition Bordeaux Feder	92 695	-	14 592
AGRANDISSEMENT DU SITE DE BORDEAUX 2003	245 641	-	38 668
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	245 641	-	38 668

3.2.2 FONDS DEDIES

Les fonds dédiés s'élevaient à 115.450 euros au 31 décembre 2014. Ils correspondent à la part du financement reçu de MSF Espagne, affecté au projet d'extension de la plateforme logistique de Bordeaux, dont l'utilisation ne sera effective qu'en 2015 lors de l'achèvement des travaux.

3.2.3 PROVISION POUR RISQUES

Aucune provision pour risque n'a été constituée en 2014.

3.2.4 DETAIL DU PASSIF EXIGIBLE

3.2.4.1 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

LIBELLE	MONTANT
MSF France	6 000 000
TOTAL	6 000 000

Il s'agit du financement octroyé par l'Association MSF pour l'extension de MSF Logistique, conformément à l'accord du 11 avril 2008.

3.2.4.2 DETTES SUR ENTITES DU GROUPE MSF

La dette de la Fondation vis-à-vis des entités du groupe est à moins d'un an. La dette de la Fondation vis-à-vis de l'Association MSF s'élève à 1.761.968 euros. Il s'agit d'avances de trésorerie pour le paiement des fournisseurs et de l'octroi d'un financement de 1.000.000 d'euros pour les projets opérationnels soutenus par la Fondation.

3.2.4.3 Dettes sur autres sections MSF

Aucune dette n'est constatée pour l'exercice 2014.

3.2.4.4 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2014 à 228.151 euros.
L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

3.2.4.5 Dettes fiscales et sociales

LIBELLE	MONTANT
Provision Congés Payés	49 713
Provision CET	44 205
Charges sociales sur provision CET	24 999
Charges sociales sur Prov. Prime précarité	28 114
URSSAF/Pôle emploi	51 027
CIPC	14 694
OPCAREG Formation	1 750
FONGECIF % CDD	331
TOTAL	214 834

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

3.2.4.6 Autres dettes

LIBELLE	MONTANT
Libéralités en cours de réalisation	175 230
Débiteurs et créiteurs divers	2 971
TOTAL	178 201

Les libéralités en cours de réalisation correspondent à la donation d'un portefeuille d'actions non vendu au 31 décembre 2014. Cette donation de titres est assortie d'une obligation pour la Fondation de rembourser, lors de la vente des titres, l'emprunt souscrit par le donateur pour financer la levée des options dont les actions sont issues. Le montant de l'emprunt à rembourser (79.850 euros) est constitutif au 31 décembre 2014 d'un engagement donné. La réalisation effective et définitive de ce legs intervenue sur 2015, se soldera par un produit net de 126.424 euros.

3.2.4.7 Produits constatés d'avance

La Fondation n'a pas comptabilisé de produit constaté d'avance au 31.12.2014.

3.3 DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

En 2014, la Fondation a obtenu 1.000.000 d'euros de MSF Espagne, bouclant ainsi son enveloppe de financement du projet d'extension du site de Mérignac. Une part des fonds octroyés (115.450 euros) seront utilisés en 2015 lors de l'achèvement des travaux. Ces 115.450 euros sont comptabilisés au 31 décembre 2014 en ressources affectées non utilisées (R.A.N.U).

Par ailleurs, la collecte progresse de 806.547 euros sur l'exercice. Cette croissance permet l'octroi par la Fondation à l'association MSF d'un financement de 1.000.000 euros, contre 747.000 euros en 2013.

LIBELLE	MONTANT
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	40 000
Reprise subvention investissement	38 668
TOTAL	78 668

3.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.4.1 ENGAGEMENTS REÇUS

L'Association MSF s'est engagée à financer le projet d'extension du site MSF Logistique à Bordeaux, à hauteur de six millions d'euros maximum. Cet engagement reçu par la Fondation est totalement rempli depuis 2013.

La Fondation MSF est également en attente de quatre contributions à l'extension de MSG Logistique :

- ✓ 250 Keuros de la part du Conseil Général
- ✓ 250 Keuros de la part du Conseil Régional
- ✓ 250 Keuros de la part de la Communauté Urbaine de Bordeaux
- ✓ 75 Keuros de la Mairie de Mérignac

3.4.2 ENGAGEMENTS DONNES

Aucun engagement au titre des indemnités de départ à la retraite n'est provisionné dans les comptes de la Fondation MSF. Celles-ci sont considérées comme non significatives en raison de la rotation peu importante et de l'âge moyen de son personnel.

La Fondation a l'engagement de rembourser l'emprunt prêt ayant financé la levée des options dont les actions reçues en donation sont issues pour 79.850 euros.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires du cabinet ERNST & YOUNG comptabilisé au titre de l'exercice 2014 s'élève à 8.489 euros.

4.2 EFFECTIF

L'effectif moyen de la Fondation MSF sur l'exercice clos au 31 décembre 2014 est de 7,98 personnes en équivalent temps plein.

4.3 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre, pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein de la Fondation MSF, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 819 heures au 31 décembre 2014. Une personne a accédé à la formation par le biais du DIF. Le nombre d'heures globales restant à prendre sur l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2014 est de 799 heures.

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le CPF (Compte Personnel de Formation) financé par les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés).

4.4 COMITE DE DIRECTION

La Fondation MSF est administrée par un comité de direction. Les membres du comité de direction ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

4.5 LES TROIS PREMIERES REMUNERATIONS VERSEES EN 2014

4.5.1 LES 3 PREMIERES REMUNERATIONS VERSEES EN 2014

Les trois premières rémunérations versées en 2014 sur la Fondation MSF se sont élevées à 203.495 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations correspondent aux salaires, aux congés payés et indemnités versés dans le cadre d'éventuels départs.

Source : D.A.D.S.(Déclaration Annuelle Des Salaires)

4.5.2 LA REMUNERATION BRUTE MENSUELLE DES 3 PREMIERS POSTES DE LA GRILLE DES SALAIRES

Jean-Hervé BRADOL	Directeur d'étude	5.977 €
Fabrice WEISSMAN	Directeur d'étude	4.864 €
Laurence BINET	Directeur d'étude	4.864 €

Les 3 rémunérations ci-dessus correspondent à des postes de salariés de la Fondation MSF.

Ces personnes ne perçoivent que des revenus salariaux. Elles ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (primes, intéressement et/ou participation, avantage en nature). Leur rémunération est versée sur 13 mois. La politique d'ancienneté de la Fondation prévoit une augmentation salariale de 4% après deux ans passés dans la même fonction puis une seconde augmentation de 6% après deux autres années dans la même fonction.

Les rémunérations présentées en 4.5.2 comprennent comme c'est le cas en 4.5.1, les congés payés et indemnités versés dans le cadre d'éventuels départs.

5. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

(en euros)

EMPLOIS	Emplois de 2014	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014	RESSOURCES	Ressources collectées en 2014	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014
1- MISSIONS SOCIALES	2 299 626	1 598 983	REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		211 430
1.1 Réalisées en France Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes agissant en France	1 299 626 1 000 000	598 983 1 000 000	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 997 763	2 997 763
1.2 Réalisées à l'étranger Actions réalisées directement Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.1 Dons et legs collectés Dons manuels non affectés Dons manuels affectés Legs et autres libéralités non affectés Legs et autres libéralités affectés 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	1 750 519 46 350 200 894 1 000 000	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	241 350	241 350	2- AUTRES FONDS PRIVES	4 909	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	241 350	241 350	3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	4- AUTRES PRODUITS	393 734	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	102 012	87 148			
I- TOTAL EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 642 987		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 396 405	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	6		II- REPRISES DES PROVISIONS	-	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	115 450		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	637 962		IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-	115 450
V - TOTAL GENERAL	3 396 405	1 927 460	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 396 405	2 882 313
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		884 550	VI- TOTAL GENERAL		
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 812 030	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 812 030
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		281 712

5.1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

5. 1. 1 GENERALITES

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la réglementation applicable en matière de présentation des comptes des associations, (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources de la Fondation est établi selon les principes édictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses, de l'origine des ressources issues de la générosité publique et de leur utilisation pour financer les dépenses et les investissements.

Côté emplois, le CER regroupe les charges dans cinq rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions et ressources affectées non utilisées de l'exercice (R.A.N.U.).

Le CER présente distinctement les dépenses de missions sociales réalisées en France, celles réalisées à l'étranger, et les versements à d'autres organismes (par opposition aux actions directement mises en œuvre par la Fondation).

Une colonne est dédiée à la présentation de l'affectation par type d'emploi des ressources collectées auprès du public, celles-ci pouvant être affectées aux charges de l'exercice mais également aux investissements.

Côté ressources, le CER regroupe les produits dans six rubriques distinctes : les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, les subventions et autres concours publics, les autres produits, les reprises de provision et le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs ; Les ressources collectées auprès du public s'entendent comme l'ensemble des dons et legs reçus des particuliers.

Les ressources collectées auprès du public sont suivies sur une colonne particulière. Celle-ci permet de faire le lien entre :

- le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en début d'exercice),
- les ressources collectées auprès du public sur l'exercice,
- l'utilisation sur l'exercice des ressources collectées auprès du public,
- et le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en fin d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en fin d'exercice).

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources.

5.1.2 TABLEAU DE PASSAGE DES EMPLOIS AUX CHARGES

COMPTE DE RESULTAT	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTIONNELLES	RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DE L'EXERCICE	TOTAL CHARGES 2014
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES						
Support des opérations	-2 516	694 846	0	0		692 331
Livres de témoignage	96 073	1 964	0	0	0	98 037
Articles, colloques, formations sur l'action humanitaire	469 806	39 446	0	6	0	509 258
Information et sensibilisation du public	565 879	41 410	0	6		607 295
Versements à d'autres organismes		1 000 000				1 000 000
Missions sociales	563 364	1 736 256	0	6		2 299 626
Frais de collecte France	67 793	173 557	0	0	0	241 350
Coûts directs d'appel à la générosité publique	67 793	173 557	0	0		241 350
Coûts de recherche des autres ressources privées	0	0	0	0		0
Coûts de recherche des fonds institutionnels	0	0	0	0		0
Frais de recherche de fonds	67 793	173 557	0	0		241 350
Coût des services de fonctionnement	59 437	42 575	0	0	0	102 012
Frais de fonctionnement	59 437	42 575	0	0	0	102 012
TOTAL EMPLOIS	690 593	1 952 388	0	6	0	2 642 987
Dotations aux provisions	0	0	6	0	0	6
Ressources affectées non utilisées					115 450	115 450
TOTAL	690 593	1 952 388	6	6	115 450	2 758 443

5.1.3 TABLEAU DE PASSAGE DES RESSOURCES AUX PRODUITS

RESSOURCES	PRODUITS		DONS PRIVÉS		PRESTATIONS DE SERVICES		SUBVENTIONS INSTITUTIONNELLES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	PRODUITS FINANCIERS	PRODUITS EXCEPTIONNELS	REPRISE DE RANU	TOTAL PRODUITS 2014
	PRODUITS	PRODUITS	PRODUITS	PRODUITS	EXTERIEUR	GROUPE						
Dons et legs collectés en France		1 997 763						0				1 997 763
Dons et legs collectés MSF Espagne		1 000 000										1 000 000
Ressources collectées auprès du public		2 997 763						0				2 997 763
Financements d'entreprises collectés en France		4 909						0				4 909
Autres fonds privés		4 909						0				4 909
Ressources privées issues de la recherche de fonds		3 002 671						0				3 002 671
Subventions et autres concours publics		0						0				0
Ressources issues de la recherche de fonds		3 002 671						0				3 002 671
Autres ressources liées aux activités de la mission sociale		0						103 485				103 485
Ressources issues des activités liées à la mission sociale		0						103 485				103 485
Activités marchandes diverses et produits annexes		0				160 068		4 111				164 179
Autres produits d'exploitation		0						46 406				46 406
Produits financiers		0							997			997
Produits de change		0							0			0
Produits exceptionnels		0								78 668		78 668
Autres ressources		0				160 068		50 516	997	78 668		290 249
Autres produits		0				160 068		154 001	997	78 668		393 734
TOTAL RESSOURCES		3 002 671				160 068	0	154 001	997	78 668	0	3 396 405
Report des ressources affectées non utilisées		0										0
Reprises de provisions		0										0
TOTAL		3 002 671				160 068	0	154 001	997	78 668	0	3 396 405

5.2 LES EMPLOIS

5.2.1 REPRESENTATION COMPTABLE DES EMPLOIS

Chacune des activités menées par la Fondation génère des dépenses qui lui sont directement rattachées. Les frais généraux (loyers, télécommunications, autres frais généraux) contiennent des dépenses qui relèvent des différentes activités menées et sont ventilées entre les différents emplois concernés. Ainsi, lors de la construction du CER, les loyers sont répartis par activités en fonction de la surface occupée et les télécommunications sur la base des consommations réelles par personne.

En 2014, seulement 17.406 euros de loyer ont fait l'objet d'une telle répartition secondaire.

5.2.2 VENTILATION DES DEPENSES DE MISSIONS SOCIALES

Le CER impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

En 2014, l'ensemble des activités de la Fondation sont considérées comme étant des activités réalisées directement en France à l'exception des sommes versées à l'association Médecins Sans Frontières traitées en versements à d'autres organismes agissant en France.

5.2.3 DETAIL DES MISSIONS SOCIALES

La Fondation a pour missions la promotion de l'action humanitaire et sociale en France et à l'étranger ainsi que le soutien des actions de l'association Médecins Sans Frontières dans toutes ses activités.

- La promotion de l'action humanitaire et sociale

Cette mission sociale se déploie au travers des activités du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (Crash) et du projet « Prises de Paroles Publiques » qui animent le débat et la réflexion critiques sur les pratiques de terrain et le positionnement public , afin d'améliorer l'action de l'association Médecins Sans Frontières.

- Le soutien des actions de l'association Médecins Sans Frontières

Cette mission sociale se déploie au travers :

- ✓ du renforcement des compétences des volontaires de Médecins Sans Frontières en leur attribuant des bourses d'études afin qu'ils suivent des formations spécialisées.
- ✓ de la gestion immobilière de la plateforme logistique de MSF France basée à Mérignac
- ✓ du soutien financier à des projets de l'association Médecins Sans Frontières porteurs de nouvelles pratiques encore plus efficaces pour répondre aux besoins des populations en détresse.

Les emplois de missions sociales de la Fondation s'élèvent en 2014 à 2.299.626 euros.

	2014	2013
Support des opérations MSF	692 331	639 152
Livres de témoignage	98 037	124 895
Articles, colloques, formations...sur l'action humanitaire	509 258	570 836
Information et sensibilisation du public	607 295	695 731
Versements à d'autres organismes	1 000 000	747 000
Missions sociales	2 299 626	2 081 883

Les coûts de support des opérations MSF comprennent le financement des bourses d'études et de recherche pour 94.092 euros ainsi que les charges de gestion immobilière (dotations aux amortissements, assurances, taxe foncière) pour 598.239 euros. Le patrimoine immobilier géré par la Fondation est constitué des entrepôts et bureaux de MSF-Logistique ainsi que du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac.

Les dépenses d'information et de sensibilisation du public correspondent aux coûts du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (509.258 euros) et aux coûts du projet « Prises de Paroles Publiques » (98.037 euros),

Enfin les emplois de missions sociales incluent en 2014 les financements octroyés par la Fondation à l'association MSF pour un total de 1.000.000 euros : 350.000 euros en soutien au programme hospitalier d'Amman en Jordanie, 150.000 euros pour financer le projet maternité de Katiola en Côte d'Ivoire et 500.000 euros alloués au financement des activités de recherche médicale .

5.2.4 DETAIL DES EMPLOIS DE RECHERCHE DE FONDS

On distingue trois sous-catégories d'emplois dans cette rubrique : les frais d'appel à la générosité publique, les frais de recherche des autres fonds privés et les charges liées à la recherche de subventions et concours publics (financements institutionnels).

Les dépenses de recherche de fonds s'élèvent en 2014 à 241.350 euros.

5.2.5 DETAIL DES EMPLOIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES

Le fonctionnement comprend les activités de gestion générale de la Fondation dont les activités de comptabilité et de gestion de personnel, réalisées pour le compte de la Fondation et refacturées par l'Association MSF.

Le coût des services de fonctionnement s'élève en 2014 à 102.012 euros contre 124.244 euros en 2013.

Aucune dotation aux provisions n'a été constatée sur l'exercice. Les 6 euros inscrits sur la ligne dotations aux provisions correspondent à la réévaluation du solde d'un compte bancaire ouvert en dollar pour recevoir des contributions en devises.

5.2.6 DETAIL DES ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES

Les ressources affectées non utilisées de l'exercice (R.A.N.U.) composées des dons privés affectés collectés dans l'année s'élèvent à 115.450 euros au 31 décembre 2014. Elles correspondent à la part du financement reçu de MSF Espagne, affecté au projet d'extension de la plateforme logistique de Bordeaux, dont l'utilisation ne sera effective qu'en 2015 lors de l'achèvement des travaux.

Ainsi les investissements de l'exercice (y compris le solde des immobilisations en cours au 31 décembre 2014) ont été financés par MSF Espagne pour 884.550 euros en 2014.

5.3 LES RESSOURCES

5.3.1 DEFINITION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels, les legs et autres libéralités effectués à la Fondation MSF par des particuliers. Elles incluent également les financements de l'Association MSF ou d'autres sections MSF (à hauteur de leurs ressources de générosité publique), ces dernières étant politiquement et économiquement associées à la mise en œuvre des missions sociales de la Fondation.

5.3.2 DETAIL DES RESSOURCES

	2014	2013
Dons et legs collectés en France et à l'étranger auprès du public et autres fonds privés	3 002 671	1 196 124
Ressources privées issues de la recherche de fonds	3 002 671	1 196 124
Subventions et autres concours publics		
Ressources issues de la recherche de fonds	3 002 671	1 196 124
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	103 485	648 138
Autres ressources	290 249	348 793
Autres produits	393 734	996 931
TOTAL RESSOURCES	3 396 405	2 193 055

Les dons et legs collectés par la Fondation en 2014 auprès du public et des acteurs privés représentent 3.002.671 euros (contre 1.196.124 euros en 2013).

En 2014, les ressources privées incluent la contribution de la section espagnole de MSF au financement de l'extension de la plateforme logistique de Bordeaux pour 1 million d'euros, intégralement collectés auprès du public.

Les ressources privées collectées en 2014 sont ainsi constituées de dons et libéralités reçus de particuliers pour 2.997.763 euros (contre 1.190.156 euros en 2013), dont 1 million d'euros collectés en Espagne, et de dons d'entreprises pour 4.909 euros (contre 5.968 euros en 2013). En 2014, la Fondation a été gratifiée d'une donation en numéraire d'un montant de 200.000 euros, inscrite dans les libéralités non affectées de l'année.

Les dons affectés reçus des particuliers représentent 46.350 euros dont 45.750 euros affectés au projet hospitalier d'Amman soutenu par la Fondation.

Les autres produits correspondent pour 103.485 euros à la facturation du projet « Prises de Paroles Publiques » au Bureau International du mouvement MSF. Ils incluent d'autres ressources pour 290.249 euros dont :

- les loyers et les charges refacturées à MSF Logistique et l'association MSF au titre de l'immobilier de Bordeaux (191.380 euros),
- les reprises de subvention d'investissement relatives à l'immobilier de Bordeaux (38.668 euros)
- les plus-values générées par les placements en produits financiers (996 euros),
- Le dédommagement reçu d'un fournisseur suite à des travaux défectueux (40.000 euros).

En 2013, les autres produits incluaient 648.138 euros facturés à l'association MSF pour l'activité du Crash. A compter de l'année 2014, grâce aux ressources qu'elle collecte, la Fondation finance entièrement le Crash sur fonds propres.

5.4 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

5.4.1 RESSOURCES NON AFFECTEES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE

A l'ouverture de l'exercice 2014, le montant des ressources non affectées collectées auprès du public en réserves dans les comptes de la Fondation était de 211.430 euros

5.4.2 MODE DE FINANCEMENT DES EMPLOIS ET IMMOBILISATIONS ET AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

L'ensemble des ressources de la Fondation a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements. Néanmoins, certaines ressources financent prioritairement certains emplois.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière).

- Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements, puis pour le financement des frais de fonctionnement.

5.4.3 UTILISATION DE LA GENEROSITE PUBLIQUE PAR CATEGORIE D'EMPLOI

Les ressources de générosité publique dans le Compte d'Emploi des Ressources 2014 s'élèvent à 2.997.763 euros dont 1.997.763 euros collectés en France.

Les ressources collectées auprès du public en 2014 sont utilisées à hauteur de 98%. Au 31 décembre 2014, la Fondation dispose d'une réserve de générosité publique de 281.712 euros , dont 70.282 euros collectés en 2014.

La générosité publique finance en 2014 la contribution de la Fondation aux projets de l'Association MSF (1.000.000 euros), l'intégralité des bourses d'étude et de recherche octroyés par la Fondation (94.091 euros) , des emplois de recherche de fonds (241.350 euros), des investissements de l'année (884.550 euros) , 99 % du coût des activités du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (444.050 euros) et 85% des frais de fonctionnement (87.148 euros).

Pour des raisons de clarté et de simplicité, la Fondation a déduit des emplois finançables la totalité des dotations aux amortissements de l'année, plutôt que d'annuler dans la rubrique « Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées » le montant de générosité publique qui aurait été affecté au « financement » de dotations aux amortissements.